



Une première victoire pour les 3èmes A!

publié le 15/03/2017 - mis à jour le 17/03/2017

Le jury académique du concours "Non au harcèlement" s'est réuni le jeudi 9 février 2017 pour sélectionner les affiches et vidéos qui vont participer au concours national.

Et le prix du "Coup de Coeur Académique" a été décerné ... au Collège André Brouillet dans la catégorie 4ème-3ème pour l'affiche réalisée par la classe de 3èmeA dans le cadre de l'EPI Harcèlement (voir pièce jointe) !!!!

Ce prix d'un montant de 1000€ sera remis à la classe le jeudi 7 avril par Mme la Rectrice au Rectorat de Poitiers.

Le jury national se réunit cette semaine pour sélectionner les lauréats de la session 2017.

Nous leur souhaitons donc bonne chance pour la suite et nous sommes déjà très contentes de résultat et fières de leur travail. Et ils peuvent l'être aussi ! Bravo !

Mme Specq et Mme Texier

Document joint

 affiche_3a-2 (PDF de 1.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.